

Questions pratiques

ça coûte combien ?

Nous vous demandons une participation de 20€ pour l'inscription au parcours.

Ce qui inclut les frais d'organisation et le livret qui vous sera remis.

Vous êtes invités à payer cette somme à l'inscription.

L'inscription ne comprend pas l'offrande à l'occasion du mariage.

L'Eglise ne vit que des dons des chrétiens. En demandant le mariage à l'Eglise, vous faites partie de notre communauté chrétienne. Vous faites alors un don (appelé "casuel") à l'occasion de la cérémonie religieuse. Cette offrande est à faire à l'église où votre mariage est célébré.

Le diocèse de Quimper vous invite à donner au minimum 250 € mais d'une famille à l'autre, le montant varie. Comment savoir combien donner? Nous vous conseillons de regarder le budget total de votre fête (faire-part, repas, déco, tenue de noce, cortège, etc.) et de faire un don entre 5 à 10% de votre budget total.

Et si on ne peut pas participer tous les 2 à toutes les rencontres ?

Nous sommes bien conscients des contraintes de dates. Pour préparer votre mariage, vous avez de nombreux rendez-vous à ne pas manquer (traiteur, salle, coiffeur, etc.) Pourtant il existe des contraintes familiales et professionnelles qui peuvent vous faire manquer tel ou tel rendez-vous.

Rapprochez vous du prêtre qui célèbre votre mariage, il saura vous guider au cas par cas.



Dossier administratif

Comme pour le mariage civil, un certain nombre d'éléments seront nécessaires à votre dossier de mariage:

extraits d'actes de naissance

certificat de mariage civil (s'il a déjà eu lieu, sinon vous l'apporterez le jour du mariage)

dates et lieux de baptême (au moins l'année et la ville) : c'est nous qui chargeons de contacter votre paroisse de baptême pour demander l'acte de baptême.

La déclaration d'intention (que le prêtre vous demandera de rédiger) sera à joindre au dossier (mais pas de stress, vous en parlerez avec le prêtre)

Coordonnées :

Père Yves ANDRIANTSOA : 06 30 67 91 32

Équipe mariage

Presbytère

11 rue Traverse des Boucheries

29800 LANDERNEAU

02 98 85 46 33

prepa.mariage.landerneau@gmail.com



En route vers le mariage!

Les infos pratiques



Messe d'accueil



Dimanche 15 janvier
9h30 accueil café et
présentation du parcours
10h30 messe d'accueil
12h : fin de la matinée



3 soirées thématiques



4 février : je te choisis
4 mars : pour toujours
25 mars : l'amour rayonne

Maison paroissiale
Landerneau
(4 place de l'église
St Houardon)
19h30-22h

1 week-end en couple



15-16 avril
du samedi midi au dimanche midi
un week-end en amoureux
(sans vos enfants)
à l'abbaye de Landévennec
prévoir des chaussures
de marche!



Messe d'appel



Dimanche 7 mai
Rumengol
9h30 accueil
visite du patrimoine local
11h messe
12h15 fin de la matinée

Itinéraire vers

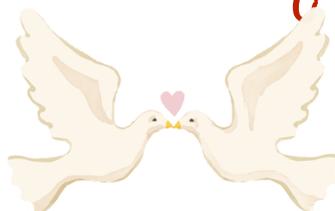
votre mariage

Le jour J



Répétition à l'église

C'est l'occasion de fixer les
derniers détails, vérifier le
fonctionnement de la sono,
etc.
C'est aussi souvent l'occasion
de vivre le sacrement du
pardon avec le prêtre.



2 ou 3 rencontres avec le célébrant (prêtre ou diacre)

Pour choisir les textes et
les chants, faire
connaissance avec celui qui
va célébrer votre mariage,
valider le dossier
administratif

1 rencontre avec votre couple accompagnateur



un dîner, un café, un
goûter... c'est selon!
Vous pouvez être seuls ou
avec 1 ou 2 autres couples
C'est l'occasion d'un temps
de partage sur le sens
chrétien du mariage, la vie
de couple, la famille, etc.

C'est obligatoire?

Vous avez fait librement le choix de vous
tourner vers l'Eglise... L'Eglise est heureuse de
vous accompagner et vous demande de vivre ce
parcours pour vous préparer au mieux.
C'est comme au foot... pour jouer le match, il faut
faire les entraînements!

Pour ces rencontres, les dates
et les lieux sont à décider au
cas par cas.

